



JONQUIÈRES le 23 Août 2017

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
22 AOUT 2017

L'an deux mil dix-sept, le VINGT DEUX AOUT à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT - Maire - J.C.AILLOT - GA.FLEURY - G.CLEMENSON – A.DEL BASSO - F.PANZA - M.QUESTA - Adjoints - M.CHRETIEN - H.FAURE - C.ORTIZ - L.CHAVANY - P.RELING - PR.MARTIN - S.CAPPEAU-FREJABUE - T.VERMEILLE - S.TRIBOLET - P.BELMONTET - S.VANDEVOORDE - P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : C.MAFFRE par J.C.AILLOT - G.RATAJEZAK par S.CAPPEAU-FREJABUE - S.MOLINET-LECLAIRE par PR.MARTIN - E.CRETIN-RAFFET par L.CHAVANY - A.PERIN par H.FAURE - M.CFOLIO par T.VERMEILLE - L.BUFFA par S.TRIBOLET

Excusée non représentée : A.SCIACQUA-LERIDON

Secrétaire de séance : Patrice RELING

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER - Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, M. Patrice RELING, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 Juin 2017.
- **PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations de pouvoir :
 - * Décision n° 2017-D-005 du 18 Mai 2017 – Signature d'un contrat de location avec Mme Melissa ALAMEL concernant le logement N° 1 avec garage, situé résidence FRACHE, à compter du 1^{er} Juin 2017, moyennant un loyer mensuel de 344.63 € pour le logement et 72.99 € pour le garage.
 - * Décision n° 2017-D-006 du 22 Mai 2017 – Souscription d'un prêt de 220 000 € auprès de la Banque Postale, en vue de la réalisation des travaux d'investissement 2017, selon les caractéristiques suivantes :
 - Durée : 15 ans
 - Taux fixe : 1.50 %
 - Périodicité : annuelle
 - Remboursements annuités : constantes
 - Montant de l'annuité : 16 487.76 €
 - Commission d'engagement : 0.15 % du montant du prêt
 - * Décision n° 2017-D-007 du 31 Mai 2017 – Aliénation du véhicule communal immatriculé 1058 YB 84 (ancien corbillard) au profit de M. DUGAND au prix de 4 400 €.
 - * Décision n° 2017-D-008 du 31 Mai 2017 – Cession de matériels à ST DISTRIBUTION suite à la fin d'activités du service municipal des pompes funèbres, pour un montant de 900 €.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AOUT 2017

- * Décision n° 2017-D-009 du 31 Mai 2017 annulant et remplaçant la décision n° 2017-D-006 concernant la souscription d'un prêt de 220 000 € auprès de la Banque Postale, en vue de la réalisation des travaux d'investissement 2017, selon les caractéristiques suivantes :
 - Durée : 15 ans
 - Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 19 Juillet 2017 avec versement automatique à cette date
 - Taux fixe : 1.50 %
 - Périodicité : annuelle
 - Remboursements annués : constantes
 - Commission d'engagement : 0.15 % du montant du prêt
 - Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
 - * Décision n° 2017-D-010 du 19 Juin 2017 – Autorisation de se constituer partie civile au nom de la Commune dans une affaire d'urbanisme l'opposant à M. Norbert GIRAUD.
 - * Décision n° 2017-D-011 du 27 Juin 2017 – Signature d'un contrat de location avec M. Hicham SMIAR concernant le logement N° 1 situé résidence LES BOURGADES, à compter du 1^{er} Juillet 2017, moyennant un loyer mensuel de 121.15 €.
 - * Décision n° 2017-D-012 du 25 Juillet 2017 – Modification de la décision portant institution d'une régie de recettes pour la cantine scolaire, la garderie du matin et les services périscolaires, concernant le lieu où est installée ladite régie à savoir au centre socio-culturel du 21 Août au 1^{er} Septembre 2017 puis à la piscine à compter du 4 Septembre 2017.
 - * Décision n° 2017-D-013 du 27 Juillet 2017 – Souscription d'un marché de mission d'assistance à maître d'ouvrage dans le cadre des travaux de réhabilitation de 3 bâtiments communaux, avec le cabinet SS2E Conseil de MARSEILLE, représenté par M. NEVES, pour un montant de 134 106 € TTC.
- **APPROUVE à l'unanimité**, les modifications apportées au règlement intérieur des services périscolaires applicables à compter de la rentrée 2017-2018.
 - **FIXE à l'unanimité**, les tarifs des services périscolaires et extra-scolaires pour l'année scolaire 2017-2018.
 - **APPROUVE à l'unanimité**, les modifications apportées au règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement, applicable à compter de la rentrée 2017-2018.
 - **APPROUVE à l'unanimité**, la réalisation d'aménagements d'espaces publics situés au cœur du village, le plan de financement correspondant et la demande de subvention au FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire).
 - **APPROUVE à l'unanimité**, la décision modificative n°1 du budget principal 2017.
 - **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à JONQUIERES le 23 Août 2017,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



Le secrétaire de séance,
Patrice RELING